

Re_fashion

Société par actions simplifiée
à capital social variable

Siège social : 89-91 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris
Numéro RCS : 398 664 334 00040

(l' « Eco-organisme »)

AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES

DE LA FILIERE REP TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

Adopté en date du 17 juin 2025

Ordre du jour

- Avis sur les principes des procédures de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets
- Avis sur les évolutions du dispositif de soutien au développement avec investissement

I. Registre de présence

Le 17 juin 2025, à 11h.

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le « CPP ») de l'Eco-organisme se sont réunis le 17 juin 2025 en visio-conférence sur convocation de la Directrice Générale de l'Eco-organisme, en date du 11 juin 2025, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme. Giulia BASCLET, suppléante, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)
- Mme. Sophie FRACHON, titulaire, représentante l'Union des Industries Textiles (UIT),
- M. Marc BRUNEL, titulaire, représentant de l'Alliance France Cuir,
- M. François-Marie GRAU, titulaire, représentant de l'Union Française Mode & Habillement (UFIMH).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Mehdi ZERROUG, titulaire, représentant de FEDERREC,
- Mme Nathalie FERNAND, suppléante, représentante de la Fédération Le Relais,
- Mme Louana LAMER, titulaire, représentante d'ESS France,
- M. Jean-Pierre VERNEAU, titulaire, représentant de la Fédération de la Cordonnerie Multiservice.

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'AMF,
- Mme Marion ADAM, suppléante, représentante d'AMORCE.

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs :

- M. Jean-Luc JUGANT, suppléant, représentant de France Nature Environnement (FNE),
- Mme Mina MAHERZI, titulaire, représentante de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC),
- M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre,
- Mme. Pauline DEBRABANDERE, titulaire, représentante de Zero Waste France.

Sont représentés :

Au titre du collège des représentants des collectivités

- Mme. Philippine DUBOIS, titulaire, représentante du Cercle National de Recyclage (CNR) a donné pouvoir à Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'AMF.
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France a donné pouvoir à Marion ADAM, suppléante, représentante d'AMORCE.

Assistant également à la réunion, en tout ou partie :

- Laurence DERMENONVILLE, Censeur d'Etat,
- Maud HARDY, Directrice générale de Refashion,
- Virginie MARSEILLE, Directrice des opérations de Refashion,
- Véronique ALLAIRE-SPITZER, Directrice de la perma-circularité de Refashion,
- Sandra Baldini, Directrice Pôle consommation – Marketing & Communication de Refashion,
- Nathan Dufour, Chargé de mission auprès de la Direction de Refashion,
- Agnès Vergès, Responsable Programmes stratégiques et opérations de Refashion,
- Margarita Verboud, Responsable des affaires juridiques et institutionnelles de Refashion,
- Hugo CONZELMANN, Responsable des affaires publiques et juridiques, INEC,
- Caroline SAISSI, Stagiaire chargée de mission affaires publiques et juridiques, INEC.

Le registre de présence fait état des membres du CPP et des représentants de l'Eco-organisme assistant à la réunion du Comité.

Hugo CONZELMANN anime la réunion en sa qualité de représentant du secrétariat de Refashion (le « **Secrétariat** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le CPP a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis sur les principes des procédures de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner un avis sur les principes de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets, sur la base du support envoyé le 11 juin 2025 et de la présentation en séance. Le vote est réalisé en séance.

Comité des Parties Prenantes Refashion – Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Alliance France Cuir : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Federrec : **Favorable**
- Fédération Le Relais : **Favorable**
- ESS France : **Favorable**
- Fédération de la cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Abstention**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Régions de France : **Abstention**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Favorable**
- Zero Waste France : **Abstention**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**
- Les Amis de la Terre : **Abstention**

Avec douze (12) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et quatre (4) abstentions, le CPP valide les principes de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets

III. Saisine pour avis sur les évolutions du dispositif de soutien au développement avec investissement

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner un avis sur les évolutions du dispositif de soutien au développement avec investissement, sur la base du support envoyé le 11 juin 2025 et de la présentation en séance. Le vote est réalisé en séance.

Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Alliance France Cuir (CNC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Federrec : **Favorable**
- Fédération Le Relais : **Favorable**
- ESS France : **Abstention**
- Fédération de la cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Favorable**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Régions de France : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Favorable**
- Zero Waste France : **Abstention**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Abstention**
- Les Amis de la Terre : **Abstention**

Avec douze (12) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et quatre (4) abstentions, le CPP valide la proposition d'évolution du dispositif de soutien au développement avec investissement

Les scrutateurs

Sylviane OBERLE

Titulaire

AMF

Mehdi ZERROUG

Titulaire

FEDERREC